

○ UNITÉ URBAINE

● UNITÉ RURALE ET SUBURBAINE

○ UNITÉS DU SECTEUR PRIVÉ

Le 18 septembre 2019

## UNIFORME DES FFRS : NOUVEAU SYSTÈME DE POINTS

**IMPORTANT : LE 30 SEPTEMBRE EST LA DATE LIMITÉE POUR UTILISER LES POINTS QU'IL VOUS RESTE.**

Lors de la ronde de négociations en cours, les parties ont donné leur accord à du texte contractuel qui accorde aux FFRS la même dotation en uniforme que celle allouée aux factrices et facteurs de l'unité urbaine. Donc, le même uniforme et la même couleur. Dans le cadre de la transition vers un nouveau système de points, tous les points que les FFRS ont accumulés vont prendre fin le 1<sup>er</sup> octobre 2019.

Si vous avez accumulé des points et que vous avez besoin de certains articles d'uniforme, commandez-les avant le 1<sup>er</sup> octobre 2019.

### LES POINTS ACCUMULÉS, MAIS INUTILISÉS AVANT LE 1<sup>ER</sup> OCTOBRE, DISPARAÎTRONT

Le 1<sup>er</sup> octobre 2019, et chaque année par la suite à la même date, les FFRS obtiendront 479 points.

Les FFRS qui deviennent admissibles pour la première fois au programme des uniformes après le 1<sup>er</sup> octobre 2019 recevront 1 359 points la première année, 16 points la deuxième année et 479 points chaque année par la suite.

Les articles d'uniforme que vous commandez maintenant ne peuvent pas être remplacés ni retournés en échange d'un crédit de points, à moins qu'ils ne soient pas de la bonne taille. Si vous recevez des articles de couleur rouge, vous ne pourrez pas les échanger pour des articles de couleur bleue après le 1<sup>er</sup> octobre 2019.

Solidarité,

Marc Roussel  
Permanent syndical national, Santé et sécurité

2019 – 2023 Bulletin n° 035  
MR/CG/SL//vm-sepb 225/ab/scfp 1979

